



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 mars 2023

© Capture vidéo snu.gouv.fr



### La FCPE dit non au SNU à l'école !

Notre fédération rappelle qu'il appartient en premier lieu à l'école publique de faire vivre au quotidien les valeurs de la République et que c'est à l'État de lui en donner les moyens... Il est inenvisageable de constater que des centaines de millions d'euros sont consacrés au SNU (et peut-être bientôt 2 milliards, s'il devait être généralisé), alors que l'école subira une vague de suppressions de 1 500 postes à la rentrée 2023 sur de seuls arguments comptables.

Alors que les consultations et les rumeurs vont bon train, le SNU, nouvelle génération, pourrait être testé, à la rentrée 2024, pour tous les élèves de seconde originaires de six départements pilotes, avant une potentielle généralisation à tous les lycéens. Une mesure phare du SNU pourrait être un séjour de cohésion obligatoire de 12 jours pour toutes et tous...

La mixité sociale ne se décrète pas en 12 jours, elle se construit au quotidien en donnant à l'école publique les moyens de mieux faire école et en construisant l'école du présent avant même de penser à l'école du futur.

Envisager un tel dispositif sur le temps scolaire pose de nombreuses questions à la FCPE :

- Comment peut-on envisager de raccourcir de 12 jours l'année scolaire qui se termine bien souvent fin mai au lycée, alors même que les professeurs peinent déjà à tenir le rythme des programmes ?
- Comment peut-on retirer 12 jours d'enseignement et dans le même temps faire le constat que les élèves ne sont pas toujours au niveau attendu lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur ou dans la vie professionnelle ?
- Comment peut-on enlever 12 jours d'enseignement aux élèves alors même que les 54h d'orientation dues aux enfants ne sont bien souvent qu'un vaste mirage faute de temps et de moyens ?
- Comment peut-on envisager un tel dispositif dans des établissements fortement impactés par une réforme qui posent de nombreuses questions et où se prépare la sélection infernale de parcoursup ?

Quelle image donnons-nous aux futurs citoyens en leur imposant ce séjour qui ne sera plus choisi, mais obligatoire ? Le terme d'engagement volontaire devient alors impropre et doit être substitué au terme d'enrôlement. L'État va devoir l'assumer.

La FCPE dit oui aux classes de découverte, aux voyages scolaires obligatoires voire gratuits pour tous les élèves au moins une fois dans leur scolarité. La FCPE dit oui à toutes les initiatives et dispositifs permettant la mobilité des

jeunes en Europe et à travers le monde. La FCPE dit oui aux initiatives permettant l'engagement volontaire des jeunes et à la construction de leur parcours citoyen. La FCPE dit oui à toutes les formes de valorisation et de reconnaissance de leur bénévolat. La FCPE dit oui à une politique ambitieuse permettant de repenser la mixité sociale au sein des séjours collectifs («colonies de vacances») sur le temps libre de l'enfant. La FCPE dit oui à une nouvelle politique jeunesse s'appuyant sur les acteurs de l'éducation populaire dont elle fait partie.

Ardente défenseuse des valeurs de la République et de la mixité sociale, notre fédération s'oppose donc à toute expérimentation du SNU sur le temps scolaire et prendra toute sa part dans ce débat pour faire entendre sa voix !

## À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 105 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

### Contact presse FCPE

Laurence Guillermou :  
06 82 81 40 82 /  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2023 FCPE

[Voir la version en ligne](#)